

François Cuau

DROITS GÉRÉS

L'ADAGP gère les droits sur les oeuvres de François Cuau pour les utilisations suivantes :

- **Droit de reproduction** (livres, affiches, cartes postales, dépliants, presse, films...)
- **Droit de représentation** (exposition, télévision, cinéma, internet...)
- **Droit de suite** (vente en galerie, vente aux enchères...)
- **Droit de reproduction et de diffusion au public par câble ou satellite**
- **Rémunération pour copie privée**
- **Rémunération pour la reprographie**
- **Rémunération due au titre du prêt en bibliothèque**

MENTIONS OBLIGATOIRES

Toute reproduction ou représentation d'une oeuvre de François Cuau doit être accompagnée des mentions suivantes :

- © Adagp, Paris, 2019

Les informations mentionnées ci-dessus sont fournies à titre indicatif, sous réserve notamment de mise à jour ou d'éventuelles consignes particulières. Les services de l'Adagp sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

